



# ***Le Petit Léroty***

***Bulletin scientifique des membres  
du Groupe Mammalogique Normand***

**MARS 2012**

**n°65**

---

## ***Tout sur la Loutre en Normandie***



***.....et en route pour l'Atlas 2021***

**EDITORIAL**

C'est un extrême plaisir pour les responsables de la publication du Petit Lérot de pouvoir sortir en ce début de printemps un nouveau numéro du bulletin scientifique du GMN cinq mois seulement après la parution du n° 64, fin octobre 2011, quand on sait que le précédent (n° 63) datait d'août 2008 et que son prédécesseur (n° 62) remontait lui à décembre 2004. Mais assiste-t-on réellement à un renouveau, en rupture totale avec la léthargie chronique constatée au long de la dernière décennie ? Tout porte à le croire, à commencer par le nombre d'articles en cours de rédaction ou de finalisation, qui laisse déjà entrevoir un prochain numéro pour fin juin ou début juillet de cette année. La diversité des rédacteurs, dont des jeunes qui plus est, constitue également un paramètre très encourageant.

Ce numéro du Petit Lérot est en majeure partie consacré à la présence en Normandie de la Loutre d'Europe, à son évolution et aux données récentes. L'article principal, concernant les suivis de l'espèce sur le bassin de l'*Orne* en 2008, était en attente depuis fort longtemps, aussi la rédaction tient-elle à présenter ses excuses à l'auteur et à le remercier la patience dont il a fait preuve. Les autres contributions au bulletin sont beaucoup plus récentes et ne souffriront donc pas de cette latence très démobilisatrice pour les auteurs, que nous espérons révolue pour longtemps.

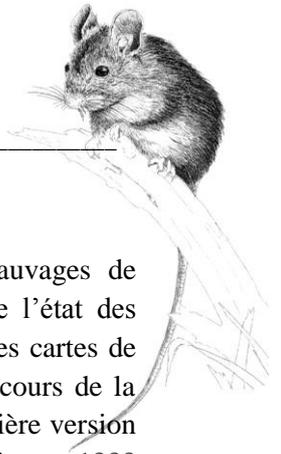
L'autre élément majeur de ce numéro 65 est le lancement du projet « Atlas 2011-2020 », récemment approuvé par le CA du GMN. Destiné à refaire un point d'étape en 2021 sur la répartition et le statut des Mammifères sauvages de Normandie, sur la base des données recueillies de début 2011 à fin 2020, il devrait permettre de mobiliser dans le long terme l'ensemble des mammalogistes normands, et plus largement les naturalistes régionaux, voire extra-régionaux de passage chez nous.

Pour finir, en dépit des informations rassurantes énoncées précédemment sur le réveil du Petit Lérot, **la rédaction maintien son appel aux bonnes volontés pour l'élaboration d'articles** afin d'assurer dans la durée une parution régulière de notre bulletin et donc le retour à une meilleure visibilité au niveau national et pour nos partenaires de l'intense travail de terrain mené par les membres du GMN.

La Rédaction

**SOMMAIRE**

- Projet « Atlas 2011-2020 ». *GMN* ..... p. 3-4
- Etude de la répartition de la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*) sur l'*Orne* et ses affluents (14 - 61), en 2008. *R. HARIVEL* ..... p. 5-17
- La Loutre d'Europe (*Lutra lutra*) en vallée de la *Vire* – nouvelles données fin 2011-début 2012. *T., W. & J. CHEYREZY* ..... p. 18-21
- Découverte d'une Loutre *Lutra lutra* victime d'une collision routière, dans le Cotentin !  
*C. RIDEAU & L. BIEGALA* ..... p. 22-23
- Début 2012 – Indices de Loutre dans les marais du Cotentin. *O. HESNARD* ..... p. 23-24
- Bilan de prospections « Loutre » dans le secteur de Bricquebec (50), fin mars 2012. *COLLECTIF D'OBSERVATEURS* ..... p. 25
- Vidéo de Loutre d'Europe sur la *Rouvre*, via l'utilisation d'un appareil à déclenchement automatique. *O. HESNARD* ..... p. 26-27



## Projet « Atlas 2011-2020 »

En 2004, le GMN publiait la 2<sup>ème</sup> édition de l'ouvrage « Les Mammifères sauvages de Normandie – Statut et Répartition ». Ce livre avait pour objectif d'établir un bilan de l'état des connaissances sur les mammifères dans l'interrégion normande à la fin du 20<sup>ème</sup> siècle, les cartes de distribution des espèces étant basées sur les données recueillies par les observateurs au cours de la période 1991-2000, soit les dix dernières années du 2<sup>ème</sup> millénaire. Pour rappel, une première version portant le même titre était parue en 1988 pour marquer le 100<sup>ème</sup> anniversaire de la publication en 1888 par la Société des Amis des Sciences Naturelles et du Muséum de Rouen du tome I de la « Faune de la Normandie » consacré aux mammifères terrestres et marins, rédigé par l'illustre naturaliste Henri Gadeau de Kerville. Cette 1<sup>ère</sup> édition regroupait les observations réalisées depuis la création du GMN en 1978, et même avant, jusqu'à la sortie du livre.

Entre ces deux versions de l'Atlas – terme simplificateur pour désigner l'ouvrage –, séparées par guère plus de 10 ans si on se réfère aux périodes de recueil des données, des différences d'aire de répartition et/ou d'appréciation du statut sont apparues pour diverses espèces. A titre d'exemples, on peut citer la vraisemblable disparition définitive du Rat noir (*Rattus rattus*) de Normandie et à l'inverse l'importante progression du Ragondin (*Myocastor coypus*) en direction nord sur l'ensemble de l'interrégion. Bien sûr, certaines de ces variations peuvent être expliquées par des modifications de l'effort ou des méthodes de prospection, ou encore de la disponibilité des sources d'information (pelotes de réjection d'Effraie, bilans de piégeages de Carnivores, plans de chasse, ...).

Néanmoins, il apparaît clairement que les faunes évoluent de façon perceptible à l'échelle d'une génération humaine, le cas du Ragondin, mammifère d'observation ou de détection aisée, en constituant une parfaite illustration. Pour d'autres espèces, il s'avère plus délicat de faire la part des choses entre l'évolution spontanée et le rôle de la pression d'observation pour expliquer les modifications des cartes de répartition obtenues en fin de période d'enquête. Ainsi, pour rester dans les Rongeurs, il est actuellement bien difficile de dire si l'important accroissement des zones occupées par le Mulot à collier (*Apodemus flavicollis*) en Normandie, progressivement mis en évidence par le GMN, au regard du secteur extrêmement réduit connu en 1988, correspond à une réelle extension d'aire de distribution ou résulte seulement d'une attention plus soutenue portée à cette espèce lors de l'analyse de pelotes d'Effraie ou via le piégeage.

Quelles que soient les causes, identifiables ou hypothétiques, des modifications constatées des aires de distribution de nos mammifères sauvages, il est essentiel de marquer des points d'étape de l'état des connaissances. En effet, on constate de plus en plus l'importance et l'intérêt des suivis à long terme de la biodiversité, à tous les niveaux d'échelle géographique. Cela est d'autant plus vrai en cette période de changements globaux, climatiques, de pratiques agricoles, de politiques forestières, ...

**C'est dans ce contexte général qu'a émergé l'idée de refaire un nouveau bilan des connaissances sur l'ensemble des Mammifères sauvages de Normandie, leur aire de présence dans l'interrégion et l'évolution de leur statut, basé sur les données collectées durant la période 2011-2020.**

L'objectif n'est pas forcément d'éditer une 3<sup>ème</sup> version originale des Mammifères sauvages de Normandie, qui reprendrait une nouvelle fois la description des espèces, de leur biologie et de leur habitat, et dont le GMN sait par expérience qu'il n'intéresse qu'un public limité. Il pourrait s'agir simplement de publier dans un numéro spécial du *Petit Lérot* les cartes de répartition, assorties de commentaires et d'une indication du statut régional présumé ainsi que de la tendance d'évolution des populations.

Afin de se mettre en phase avec la plupart des inventaires faunistiques et floristiques actuels, la maille de prospection retenue est de format 5 x 5 km (Lambert-93). Ce choix innovant permettra d'accroître le niveau de précision des cartes de répartition au regard des deux éditions précédentes<sup>1</sup> mais implique que les données soient précisément géoréférencées, tout spécialement pour les observations d'individus, vivants ou morts, ou d'indices de présence. Les détails techniques seront communiqués prochainement via la « Lettre du Petit Lérot » et la liste de diffusion GMNgermaine@yahoogroupes.fr. Par ailleurs, la coordination de l'enquête, notamment l'attribution de responsabilité de mailles aux volontaires, se fera via des échanges ultérieurs.

Ce projet de nouvel Atlas, uniquement basé sur des données originales récentes, doit permettre de répondre à de nombreuses questions, dont quelques-unes sont listées ci-après :

- La Musaraigne des jardins (*Crocidura suaveolens*) sera-t-elle toujours présente sur l'archipel des Chausey, seul site où cette espèce est connue jusqu'à présent en Normandie ?
- Quelles conclusions pourra-t-on tirer sur le statut préoccupant de la Musaraigne bicolore (*Crocidura leucodon*) à la fin de cette période d'enquête ?
- Quelles cartes de présence pourra-t-on établir en 2020 pour les espèces de chauves-souris nouvellement découvertes en Normandie (*Myotis alcathoe*, *Myotis brandtii*, *Pipistrellus pygmaeus*, *Vespertilio murinus*) et ne figurant pas dans les éditions précédentes de l'Atlas ?
- Où en sera-t-on à l'époque de la recolonisation des cours d'eau normands par la Loutre (*Lutra lutra*), qui après le bassin de l'Orne vient d'être trouvée sur la Vire et dans le nord du Cotentin ?
- Quelles connaissances aurons-nous pu rassembler, grâce au piégeage et à l'apport de de la biologie moléculaire, sur l'aire occupée par la forme aquatique du Campagnol terrestre (*Arvicola amphibius*) au nord-est de la Seine-Maritime ?
- Que saurons-nous en 2020 sur l'aire occupée par le Mulot à collier (*Apodemus flavicollis*) et quelles conclusions pourrons-nous en tirer ?
- Le Daim (*Dama dama*), espèce exotique introduite, fera-t-il toujours partie de la mammofaune normande dans quelques localités ?
- Le Marsouin (*Phocoena phocoena*) aura-t-il effectué un retour durable sur les côtes normandes de Baie de Seine ?

Cette liste n'est bien sûr pas exhaustive mais voilà déjà autant de questions qui ne peuvent que motiver les observateurs pour chercher à y apporter les réponses les plus précises possibles. En effet, un tel projet nécessite une très forte mobilisation, non seulement des mammalogistes normands mais plus généralement des naturalistes régionaux ou d'autres régions, ce que favorisent à l'heure actuelle les réseaux numériques, *obsnorm2* en particulier.

Un premier état des cartes de distribution des différentes espèces terrestres et marines, établies sur les données postérieures à début 2011 transmises au GMN, sera publié dans le prochain numéro du *Petit Lérot* afin de faire apparaître les lacunes, qui seront évidemment fort nombreuses, et ainsi stimuler les observations et leur transfert au GMN, via notamment le portail WNat.

**Le GMN espère votre adhésion forte au projet**  
**« Atlas des Mammifères sauvages de Normandie 2011-2020 »**  
**et vous remercie d'avance de votre participation.**

<sup>1</sup> 1/8° des anciennes cartes IGN au 1/50 000° : mailles de 6,5 km (longitude) x 10 km (latitude)

## Étude de la répartition de la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*) sur l'Orne et ses affluents (14 - 61), en 2008

Roald HARIVEL

### Introduction

Suite à la découverte par le CPIE des Collines Normandes d'indices de présence probants de la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*) sur le cours de l'Orne au printemps 2002, une première étude commandée par la DIREN de Basse-Normandie a eu pour objectif d'établir un état initial de la répartition de l'espèce sur le bassin versant de ce petit fleuve (Brosse, 2002). Pour ce faire, quatre-vingt deux stations ont été prospectées durant l'automne 2002, selon un protocole validé par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN). Au cours de cette étude et lors des prospections sporadiques menées depuis, des indices de présence ont été mis en évidence essentiellement le long du cours principal de l'Orne moyenne, sur un linéaire d'une soixantaine de kilomètres, quasi exclusivement dans le département de l'Orne, entre les villes d'Argentan (61), à l'amont, et de Pont-d'OUILLY (14), à l'aval. Ce noyau de population isolé semble survivre en autonomie, principalement sur la partie la plus tourmentée du fleuve, en «Suisse-Normande», à l'extrémité orientale du Massif armoricain.

Parallèlement, une étude diagnostique commandée en 2002 par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie avait conclu que « la vallée de l'Orne est pour l'instant le seul endroit du bassin Seine-Normandie dans lequel on peut parler d'un noyau de population existant et autour duquel il est très important de continuer les prospections afin de déterminer l'aire de répartition de la Loutre. Un suivi sur plusieurs années devrait également permettre de savoir si ce noyau a des chances de survie et d'extension » (Bouchardy & Boulade, 2002).

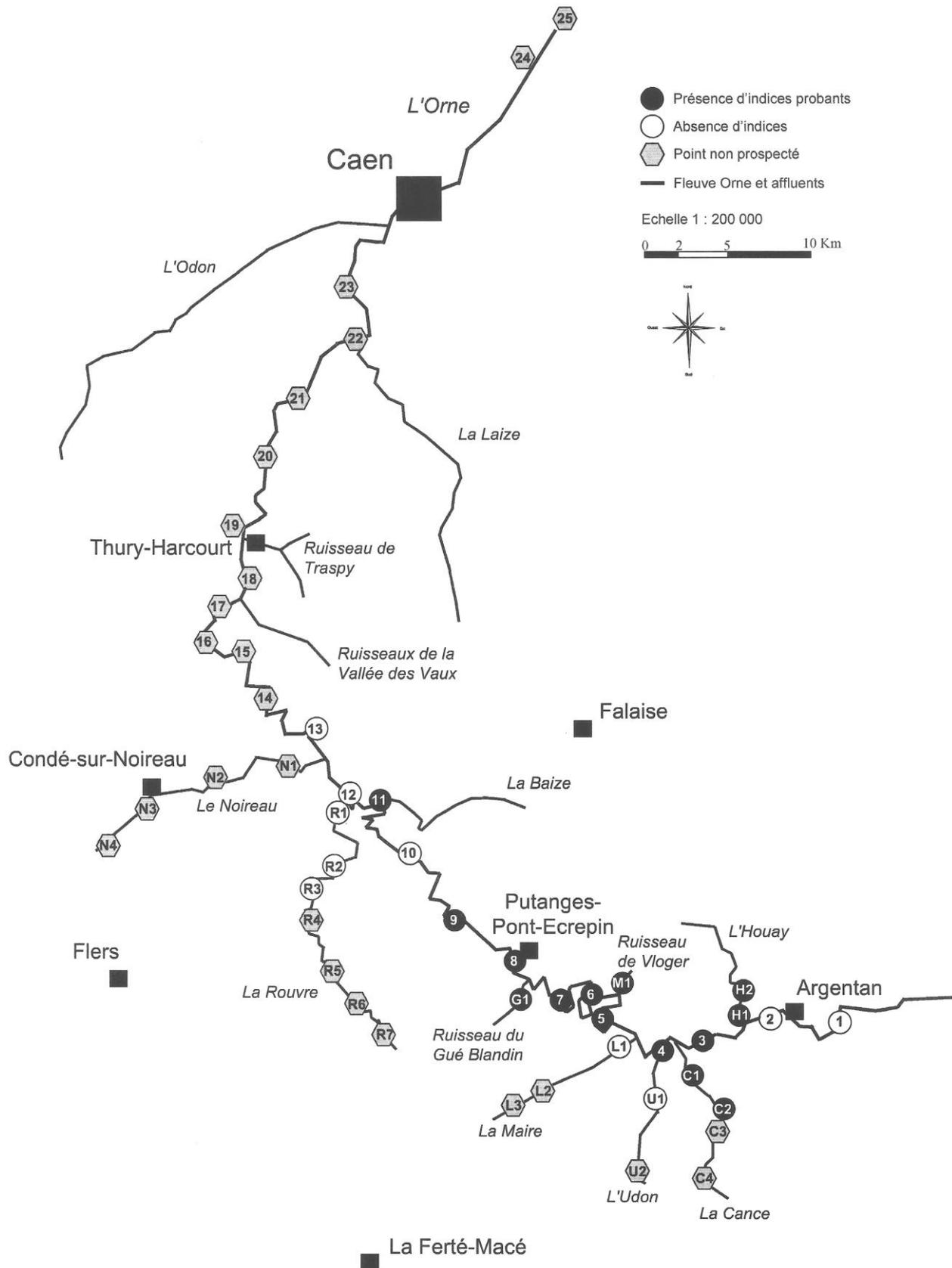
En 2004, une autre étude financée par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et la Fondation Nature et Découvertes a été menée par le CPIE des Collines Normandes afin de mieux cerner l'utilisation du réseau hydrographique et d'évaluer la tendance évolutive de la population de Loutre. Cette étude avait été programmée en fonction des conditions hydrologiques saisonnières en 2004 et selon le même protocole que celui adopté en 2002.

Suite aux divers résultats obtenus lors de ces différentes études, un suivi bisannuel a été mis en place en 2006 sur la moyenne vallée de l'Orne. L'objectif était de mesurer de la façon la plus fine possible l'évolution de la population lutrine en Normandie. Ce travail a été financé par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et la DIREN de Basse-Normandie. Le suivi de 2008, dont j'ai été en charge et qui sert de base à cet article, correspond donc au deuxième passage de ce suivi bisannuel.

Cet article regroupe les éléments principaux du rapport établi à la suite de cette étude réalisée en tant que permanent au CPIE des Collines Normandes et membre du GMN.

### I. La Loutre d'Europe, présentation de l'espèce et historique normand

La morphologie de la Loutre d'Europe révèle de nombreuses adaptations au milieu aquatique. Son corps allongé, sa longue queue épaisse à la base et pointue à son extrémité et son cou large lui confèrent une silhouette des plus hydrodynamiques. Adultes, les individus peuvent peser de 5 à 12 kg et mesurer de 80 à 120 cm de long, queue comprise ; ils possèdent une glande anale qui leur permet de marquer leur territoire. L'espèce présente un dimorphisme sexuel marqué, les mâles étant toujours plus grands que les femelles.



**Fig. 1 :** Etat des connaissances sur la présence de la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*) dans le bassin versant de l'Orne, en 2004.

La reproduction a lieu à n'importe quelle période de l'année. Après une gestation de deux mois, la femelle donne naissance à un ou deux jeunes (plus rarement trois) dans un gîte de reproduction appelé catiche. Les jeunes accompagnent leur mère pendant environ un an avant de se mettre en recherche d'un territoire. Une loutre adulte vit environ 5 ans en milieu naturel.

La Loutre d'Europe habite tous les types de milieux aquatiques, des rivières aux plans d'eau, en passant par les marais et les côtes maritimes. Les biotopes qu'elle fréquente doivent lui fournir le gîte, la nourriture et lui permettre de se reproduire. Ainsi, outre des proies en quantité suffisante et une certaine tranquillité pour l'élevage des jeunes, l'animal doit pouvoir trouver des gîtes, consistant en des cavités dans les berges des cours d'eau (système racinaire des arbres, terriers de Ragondin, rochers) et une végétation dense (cariçaies, roselières). La Loutre d'Europe occupe un grand domaine vital : de 5 à 40 km de cours d'eau (jusqu'à 80 pour un mâle) et de 2 à 4 km sur les côtes maritimes.

La Loutre d'Europe est un super-prédateur, c'est-à-dire qu'elle se situe au sommet de la pyramide alimentaire. Elle se nourrit essentiellement de poissons, mais aussi de batraciens, d'écrevisses, de mollusques en milieu marin, et, de manière plus exceptionnelle, de petits mammifères et d'oiseaux. Dans tous les cas, c'est un prédateur opportuniste qui consomme les proies les plus fréquentes, mais aussi les plus faciles à capturer (espèces moins rapides, individus malades, etc.).

En Normandie, la Loutre était considérée comme commune en 1888 par Gadeau de Kerville et par Letacq en 1899. Depuis, les populations n'ont cessé de décroître. Les années 1950 voient la quasi disparition de la Loutre en raison du piégeage généralisé, de la forte réduction des zones humides, du manque de quiétude et du recalibrage des berges des cours d'eaux. Malgré l'interdiction de sa chasse en 1972 et sa protection intégrale depuis 1981, la Loutre continue à disparaître, notamment du fait de l'emploi de pièges non sélectifs pour enrayer la prolifération du Rat musqué. La base de données du Groupe Mammalogique Normand donne un aperçu très représentatif du déclin des populations de Loutre en Normandie : une quarantaine d'informations avant 1970, 11 entre 1970 et 1980, 3 entre 1980 et 1990 et 1 donnée entre 1990 et 2001 (GMN, 2004).

## II. Méthode d'inventaire

Les prospections ont été réalisées selon un protocole d'inventaire validé par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature et utilisé au niveau européen (Reuther *et al.*, 2000). L'opération a consisté à rechercher les indices de présence les plus fiables de la Loutre, épreintes (fèces) et empreintes (traces de pas), sur un réseau de stations réparties au sein de la zone d'étude. Une station tous les 5 km de cours d'eau environ a été choisie en privilégiant les sites les plus favorables au marquage pour la Loutre, tels que les ponts, barrages, seuils, moulins, confluences et méandres. Au niveau de chaque station, la prospection s'est effectuée sur les deux rives, quand elles étaient accessibles, sur environ 300 m vers l'amont et 300 m vers l'aval. Pour réduire le temps passé sur chaque station, les prospections étaient stoppées dès qu'une épreinte certaine était découverte.

Le choix des stations prospectées a été en partie calqué, dans un souci d'uniformisation, sur celui défini pour l'étude de 2004 et réutilisé en 2006 pour les secteurs où la présence de l'espèce était déjà avérée. Afin de réduire le nombre élevé de points à inspecter, certaines stations ont été supprimées, notamment celles situées sur les ruisseaux. Les prospections ont été menées sur plusieurs stations après le dernier point positif, de façon à s'assurer de l'absence de marquage au-delà de ce dernier point.

Certains points ont été prospectés plusieurs fois au cours de l'étude, l'objectif étant de s'assurer de l'absence ou non de marquage malgré les aléas climatiques et hydrographiques (pluies, crues...). En effet, ces derniers font disparaître très rapidement les indices de présence et sont très fréquents en automne, période de réalisation des prospections.

Il faut préciser que, comme en 2002, 2004 et 2006, pour limiter les risques de confusion avec des laissées de Vison américain (*Mustela vison*), les épreintes découvertes ont été répertoriées en deux catégories : les épreintes fraîches, dont l'odeur est suffisamment développée et jugée caractéristique de la Loutre, et les épreintes anciennes, dont l'état ne permet pas une distinction incontestable entre une véritable épreinte et une laissée de vison de même type.

Les prospections se sont déroulées entre les mois d'octobre et décembre 2008, période où les marquages par la Loutre sont les plus importants. Pour faciliter la comparaison, les cartes des prospections de 2004 et 2006 ont été refaites au même format que celles de 2008. Une carte a été ajoutée pour 2007 ; elle est basée sur des données issues de prospections aléatoires réalisées par le CPIE des Collines Normandes et le Groupe Mammalogique Normand.

### III. Résultats des prospections

Les prospections de l'année 2008 ont été marquées par une importante augmentation du linéaire de cours d'eau colonisé par la Loutre (133 km en 2008 contre 34 km en 2006, cf. figures 1 à 4). L'augmentation concerne principalement le cours principal de l'*Orne* et la *Rouvre*. Il faut toutefois noter que l'effort de recherche s'est principalement porté sur le cours de ces deux rivières.

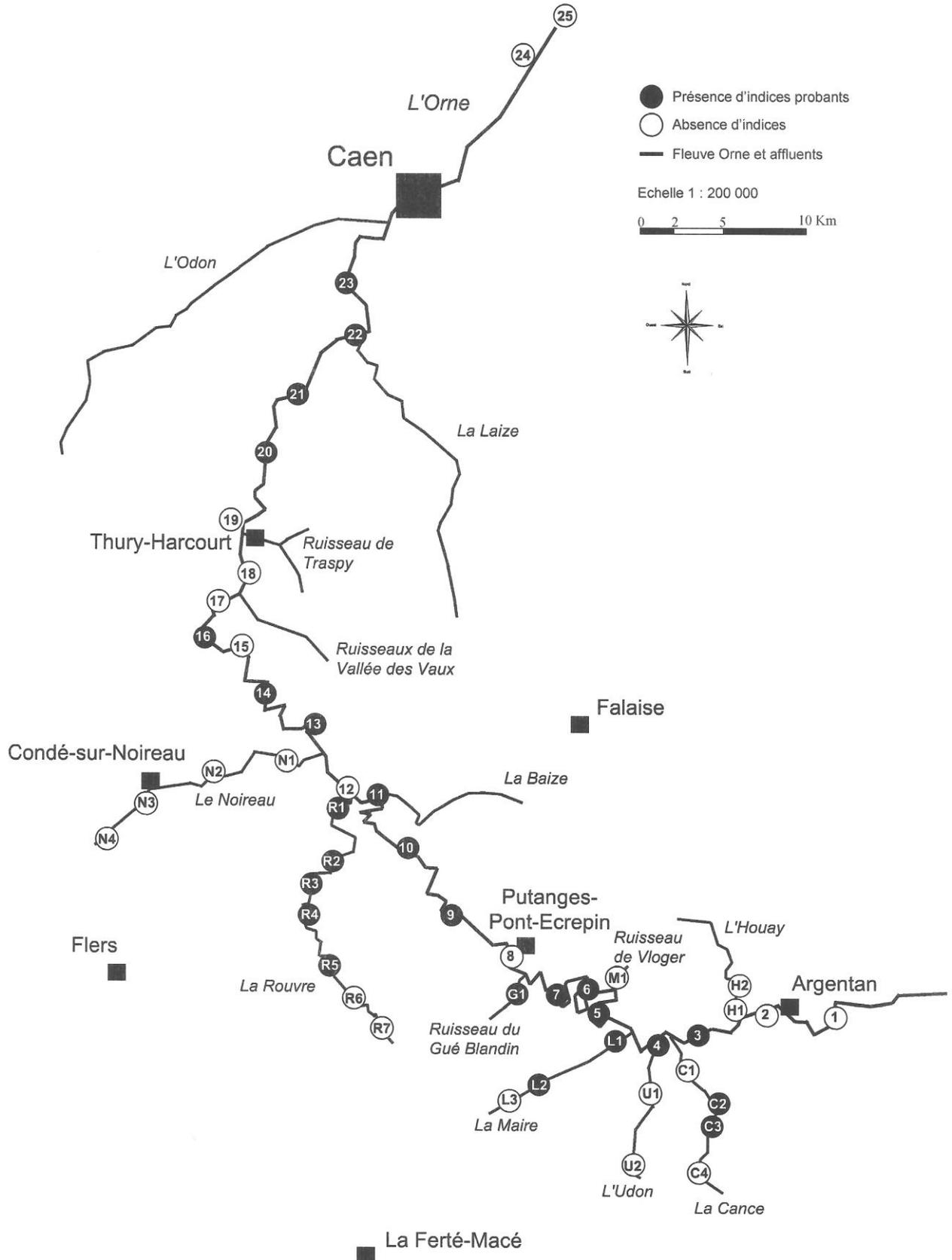
**Tableau 1** : Linéaires de cours d'eau du bassin moyen de l'*Orne* colonisés par la Loutre – comparatif 2006/2008.

Kilomètres de cours d'eau colonisés par la Loutre		
Cours d'eau	2006	2008
L' <i>Orne</i>	32	100
La <i>Maire</i>	0	8
La <i>Cance</i>	0	7
La <i>Rouvre</i>	0	22
Le <i>Ruisseau du Gué Blandin</i>	1	1
Le <i>Ruisseau de Vloger</i>	1	0
<b>Total</b>	<b>34</b>	<b>138</b>

Les données de 2008 démontrent que la Loutre est entrée dans une phase de colonisation active, ce qui laisse présager une population en bon état de conservation. La majeure partie du cours principal de l'*Orne* est maintenant colonisée ainsi que plusieurs affluents principaux (la *Maire*, la *Cance* et la *Rouvre*). Parmi les affluents importants où la Loutre n'a pas été découverte en 2008, on trouve l'*Udon* (noté positif en 2005 ; donnée ONEMA 61), le *Noireau* (noté positif en 2007 ; donnée CPIE CN et GMN), l'*Odon* (jamais prospecté) et la *Laize* (négative en 2002). On peut donc, dans l'état actuel des connaissances, considérer la Loutre comme présente sur la majeure partie du bassin versant de la vallée de l'*Orne*. La partie située entre la ville de Caen et de Ouistreham (estuaire), soit 10 km de rivière, ne semble pas encore avoir été colonisée par la Loutre, mais il faut savoir que dans ce secteur, fortement urbanisé, la recherche d'indices de présence est particulièrement difficile.

L'automne 2008 a été marqué par de fréquentes précipitations, entraînant d'importantes fluctuations du niveau des cours d'eau. Ces conditions météorologiques et hydrologiques ont un impact important sur la conservation des épreintes (lessivage par les crues ou la pluie), et ont donc nécessité plusieurs passages sur certains points de contrôle.

L'*Orne* est occupée par la Loutre de la ville d'Argentan à l'agglomération de Caen, soit sur environ 100 kilomètres. Contrairement aux observations de 2006, aucun indice de présence n'a été retrouvé en amont d'Argentan. Etant donné les observations réalisées en 2007 et lors de cette campagne de prospection il semble exister deux secteurs où les marquages sont nombreux et présents toute l'année, à savoir celui allant d'Ecouché aux gorges de Saint-Aubert et celui allant de l'aval de Thury-Harcourt à Amayé-sur-Orne. La zone située entre ces deux points ne fait pas l'objet de marquages continus tout au long de l'année.



**Fig. 2 :** Etat des connaissances sur la présence de la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*) dans le bassin versant de l'Orne, en 2008.

**La Cance** a fait l'objet de découvertes d'épreintes sur 7 kilomètres, soit entre la confluence avec l'*Orne* et les environs de la ville d'Avoine. Le linéaire noté positif est superposable à celui de 2006 (donnée ONEMA 61).

Sur l'*Udon*, aucune trace d'occupation par la Loutre n'a été relevée en 2008. En 2007, lors de prospections bénévoles, une épreinte a été découverte près de Joué-du-Plain, ce qui confirme le marquage au niveau de cette rivière de façon ponctuelle.

**La Maire** est notée positive entre sa confluence avec l'*Orne* et la commune de Lougé-sur-Maire, soit sur 8 kilomètres. En amont de la D909 (Point L3), des restes d'écrevisses américaines ont été retrouvés mais l'absence d'épreinte ou d'empreinte n'a pas permis de certifier que ces restes de repas appartenaient à la Loutre. Le linéaire marqué par la Loutre est identique à celui de 2006 (donnée ONEMA 61).

**L'Houay** a été prospecté au mois de novembre mais aucun indice de présence n'a été trouvé sur les points H1 et H2. L'ONEMA a signalé courant décembre la présence d'un marquage en amont du point H2 sur la commune de Commeaux. Il semble donc que la Loutre soit encore présente sur cette rivière malgré l'absence de découverte d'indice lors de cette étude.

**Le ruisseau de Vloger** n'a pas fait l'objet de marquage par la Loutre, contrairement aux années passées. On peut cependant noter la présence de restes d'écrevisses américaines, mais l'absence d'épreinte ou d'empreinte n'a pas permis de certifier que ces restes de repas étaient attribuables à l'espèce.

**Le ruisseau du Gué-Blandin** est comme les années passées occupé par la Loutre. Les épreintes y sont nombreuses en hiver et de nombreux restes d'écrevisses américaines jonchent les rochers.

**La Rouvre** a fait l'objet, cette année, d'une colonisation importante de la part de la Loutre. Avec 22 kilomètres de linéaire de cours d'eau fréquentés, la *Rouvre* est après l'*Orne* la deuxième rivière où l'espèce est la plus présente.

Sur **le Noireau**, aucun marquage n'a été découvert en 2008 (prospection en période de crue), alors que durant l'automne 2007 des prospections aléatoires menées par le GMN et le CPIE ont permis la découverte d'épreintes fraîches entre la confluence avec l'*Orne* et le hameau de Pont-Erembourg. Cette rivière est donc fréquentée de façon occasionnelle par la Loutre.

Il est peu probable que la Loutre ait colonisé une centaine de kilomètres de cours d'eau en 2 ans. Il est presque certain qu'elle était présente sur la basse vallée de l'*Orne* depuis quelques années, mais que les très faibles effectifs n'entraînaient pas un marquage important, d'où l'absence d'indices de présence. Cet important accroissement du linéaire colonisé par la Loutre mise en évidence entre les prospections de 2006 et de 2008 peut avoir plusieurs explications, qui d'une manière ou d'une autre, sont toutes liées à une augmentation de la population :

- L'apport d'une nouvelle génération d'animaux. Par exemple, l'arrivée d'un nouvel individu qui colonise un territoire et s'insère entre ceux de deux autres individus qui n'étaient pas en contact auparavant, ceci entraîne le marquage de trois animaux contre aucun auparavant. En effet quand les populations sont très lâches et que les territoires ne sont pas en contact les animaux ne marquent pas obligatoirement.
- L'arrêt de dépôt d'épreinte par une femelle. Celle-ci, dès la naissance des jeunes ne dépose plus ostensiblement, ou très peu, ses épreintes durant les semaines suivantes.
- La jonction entre deux populations, qui entraînerait une augmentation des marquages. Il s'agirait de la jonction entre la population de la haute vallée de l'*Orne* (découverte en 2002) et une population jamais découverte sur la basse vallée de l'*Orne*, malgré les prospections de 2002 réalisées par Xavier BROSSE, ce qui pourrait expliquer l'important linéaire découvert.

Il convient de rappeler que le temps alloué à l'étude n'a pas permis de prospecter l'ensemble des zones où la Loutre est potentiellement présente sur le bassin de l'*Orne*. C'est notamment le cas de deux affluents importants du fleuve, la *Laize* et l'*Odon*, sur lesquels il aurait été souhaitable à l'époque de lancer des prospections afin de compléter la carte de répartition de la Loutre en Normandie.

#### IV. Tendance évolutive

Tout d'abord, considérant que les stations de relevés sont distantes de plusieurs kilomètres et que le manque d'observation sur une station ne correspond pas automatiquement à une réelle absence d'indice (l'observateur peut passer à côté de certains d'entre eux), ni à une absence de loutre (l'espèce ne marque pas systématiquement tous les secteurs qu'elle exploite), le linéaire de cours d'eau où des indices probants ont été mis en évidence correspond à la zone de répartition minimale de l'espèce au moment du passage de l'observateur.

Avec 138 kilomètres de linéaire de cours d'eau fréquentés par la Loutre, l'année 2008 marque un tournant dans l'expansion du territoire de l'espèce en Normandie. Dorénavant, l'animal n'est plus cantonné aux zones les plus reculées de l'*Orne* mais occupe bel est bien l'ensemble du fleuve et la plupart de ses affluents. Sa présence aux portes de Caen lui donne accès à deux gros affluents, l'*Odon* et la *Laize*, ainsi que, dans l'hypothèse où elle traverserait l'agglomération caennaise, au littoral de la Manche.

La Loutre étant aujourd'hui bien ré-implantée dans la vallée de l'*Orne* il est dorénavant permis d'espérer, si cela n'est pas déjà le cas, une colonisation des bassins versants voisins de celui de l'*Orne*, soit par les têtes de bassin soit par les zones d'estuaires (la Loutre se déplace facilement en mer). Les cours d'eau bas-normands potentiellement colonisables par la frange littorale sont la *Dives*, la *Touques*, la *Seulles* et la *Vire*. Les bassins versants voisins de celui de l'*Orne* susceptibles d'être colonisés via les têtes de bassin sont nombreux ; on peut citer par exemple celui de la *Sarthe*, de la *Mayenne*, de la *Dives*, de la *Vire*...

L'une des prochaines étapes majeures dans le processus de recolonisation des rivières normandes par la Loutre sera l'établissement d'une connexion entre la population de la *Mayenne* (MNE, 2006) et celle de l'*Orne*. Un échange entre les deux populations devrait être pleinement positif pour chacune d'entre elles en permettant un brassage génétique entre ces deux noyaux isolés.

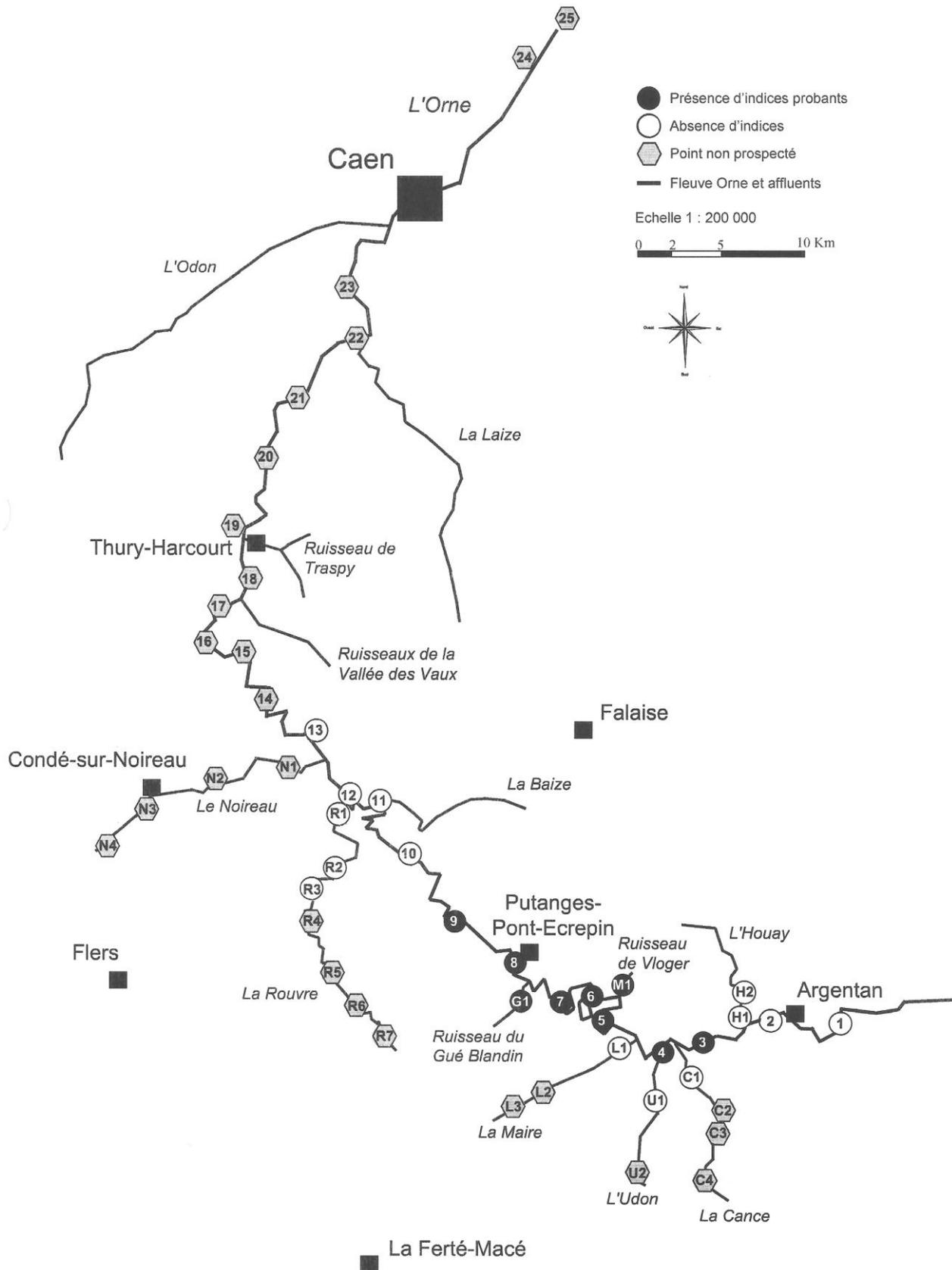
#### IV. Menaces et facteurs limitants

Malgré la bonne dynamique de population observée en cette année 2008, il convient de restreindre au maximum les facteurs pouvant limiter le bon développement des populations lutrines. Pour apporter une réponse adaptée aux différentes menaces auxquelles la Loutre pourrait être confrontée, il est avant tout nécessaire de les identifier.

Actuellement, la menace la plus importante qui pèse sur la Loutre, notamment dans l'hypothèse d'une colonisation par les têtes de bassin, est la collision routière, en raison de la propension de cette espèce à sortir de l'eau pour traverser les chaussées. En Allemagne, sur 1027 loutres collectées en 40 ans, 69% avaient été écrasées. En France, au Royaume-Uni et en Espagne, la mortalité due à l'automobile oscille entre 40 et 80%. Notons que ces résultats sont influencés par la découverte de cadavres, plus aisée sur les routes qu'ailleurs. Les autres causes sont les noyades dans les nasses à anguilles, filets, paniers à crabes et à homards, tuyaux d'égouts, les morsures de chiens, le piégeage volontaire ou non, les tirs illégaux... (Etienne, 2005).

S'il est vrai que la Loutre peut se dispenser d'arbres et de couvert pour vivre, comme en témoigne la présence d'animaux sur la côte et dans les lochs écossais, elle est cependant quasi dépendante d'une riche végétation dans les milieux où elle peut craindre la rencontre avec l'Homme, comme c'est surtout le cas dans la basse vallée de l'*Orne*. En effet, des gîtes en grand nombre et dispersés sur le domaine de la Loutre sont nécessaires pour assurer le maintien de l'espèce. La plupart du temps, ces abris bénéficient de l'existence d'une végétation rivulaire dont le système racinaire offre de multiples cavités au niveau des berges.

Une autre menace à laquelle la Loutre peut avoir à faire face est l'activité de piégeage. En effet, dans un secteur où la Loutre est présente, le piégeage des petits mustélidés classés «nuisibles» peut s'avérer dramatique. Le piégeur doit être suffisamment formé pour différencier, par exemple, un Vison d'Amérique d'une jeune loutre.



**Fig. 3 :** Etat des connaissances sur la présence de la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*) dans le bassin versant de l'Orne, en 2006.

Une autre problématique résulte de l'activité de déterrage d'animaux comme le Renard et le Blaireau quand les terriers se trouvent à proximité immédiate de l'eau. Ces derniers peuvent être occupés par la Loutre quand le gîte est délaissé par ses anciens propriétaires. Il en va de même pour la pause de collets à arrêter, utilisés pour le piégeage du Renard, placés en bordure de rivière ou en zone humide. Enfin, la lutte contre le Ragondin par empoisonnement à la bromadiolone a des répercussions importantes sur la Loutre qui se nourrit de ce rongeur aquatique.

La pollution constitue également l'une des causes de raréfaction de l'espèce. En effet, divers composés chimiques nuisent à la Loutre, soit par contamination des ressources alimentaires, soit en attaquant directement le métabolisme de l'animal. Pour les substances les plus pernicieuses comme les métaux lourds, les PCB, les pesticides..., le schéma de la contamination est classique, avec un cumul des particules tout au long de la chaîne alimentaire, et donc une intoxication maximale de la Loutre qui en constitue le maillon ultime.

L'expansion de la Loutre doit aussi se faire avec l'acceptation de nouveaux risques pour certaines activités humaines. C'est notamment le cas des piscicultures, car comme tout grand prédateur, la présence d'une manne nourricière facilement exploitable constitue une aubaine pour l'animal, ce qui est rarement perçu comme tel par le professionnel touché par la prédation.

## **VI. Actions en faveur de la Loutre**

Comme les loutres se refusent bien souvent à nager sous les ponts et préfèrent remonter sur le sol pour traverser la chaussée, il faut concevoir des ouvrages qui assurent une continuité de la berge dans le passage souterrain. Des aménagements spécifiques favorisent les déplacements au sol sous les ponts, au bord de l'eau, permettant aux loutres de franchir à sec des longueurs de plusieurs dizaines de mètres sous les routes grâce à des banquettes de terre ou de rochers placées à l'intérieur de l'ouvrage. Dans les infrastructures les plus complexes, ces banquettes sont remplacées par des marches en béton dont la hauteur tient compte du niveau des crues.

Lorsque le site est soumis à des crues exceptionnelles, il est possible de concevoir un passage de secours à un niveau supérieur, en plaçant une buse en béton d'un mètre de diamètre environ et un grillage en entonnoir pour diriger les animaux vers ce passage souterrain.

Les barrages EDF, heureusement peu abondants en Normandie, constituent communément des obstacles insurmontables lorsque les pentes, trop abruptes, empêchent le contournement de l'infrastructure. Dans ce cas, il est possible d'envisager la mise en place de déversoirs latéraux dont le parapet est doté d'escaliers de chaque côté.

La Loutre d'Europe fréquente tous les types de cours d'eau et leurs abords. Le milieu bocager peut lui offrir des gîtes très variés, des sources de nourriture (mares) et des zones de tranquillité. Pour gérer ce type de milieu, le principe général à adopter est celui d'un fonctionnement le plus proche possible d'un processus naturel :

- maintenir un réseau de haies et de talus : offre en gîtes, réduction de la vitesse de montée des eaux (pour éviter les risques de noyade des loutres) et limitation de l'érosion des sols, source de colmatage des frayères à poissons ;
- maintenir des prairies naturelles pâturées de manière extensive : source de nourriture (amphibiens, micromammifères) ;
- mettre en place une bande enherbée entre les cultures et les cours d'eau : diminution de la pollution de l'eau ;
- favoriser les pratiques agricoles respectueuses de l'environnement, telle l'agriculture biologique ;
- conserver une importante densité de gîtes potentiels (arbres creux, souches creuses, végétation buissonnante...).

Les zones humides (roselières, cariçaies, molinaies, landes humides...) jouent un rôle important pour la Loutre ; elles constituent des zones de refuge, de tranquillité, de mise-bas ou encore d'alimentation. La prise en compte de ces exigences écologiques dans la gestion de ces milieux est primordiale. Pour préserver la qualité générale de l'habitat il convient :

- d'exclure tout drainage ou comblement ;
- de bannir toute plantation de résineux ou de peupliers sur les zones humides (atterrissement, acidification, pollution organique, fragilisation des berges...) ;
- de conserver une importante densité de gîtes potentiels (souches, lacis de racines, chablis, ronciers...) ;
- de conserver des mares à batraciens (source de nourriture).

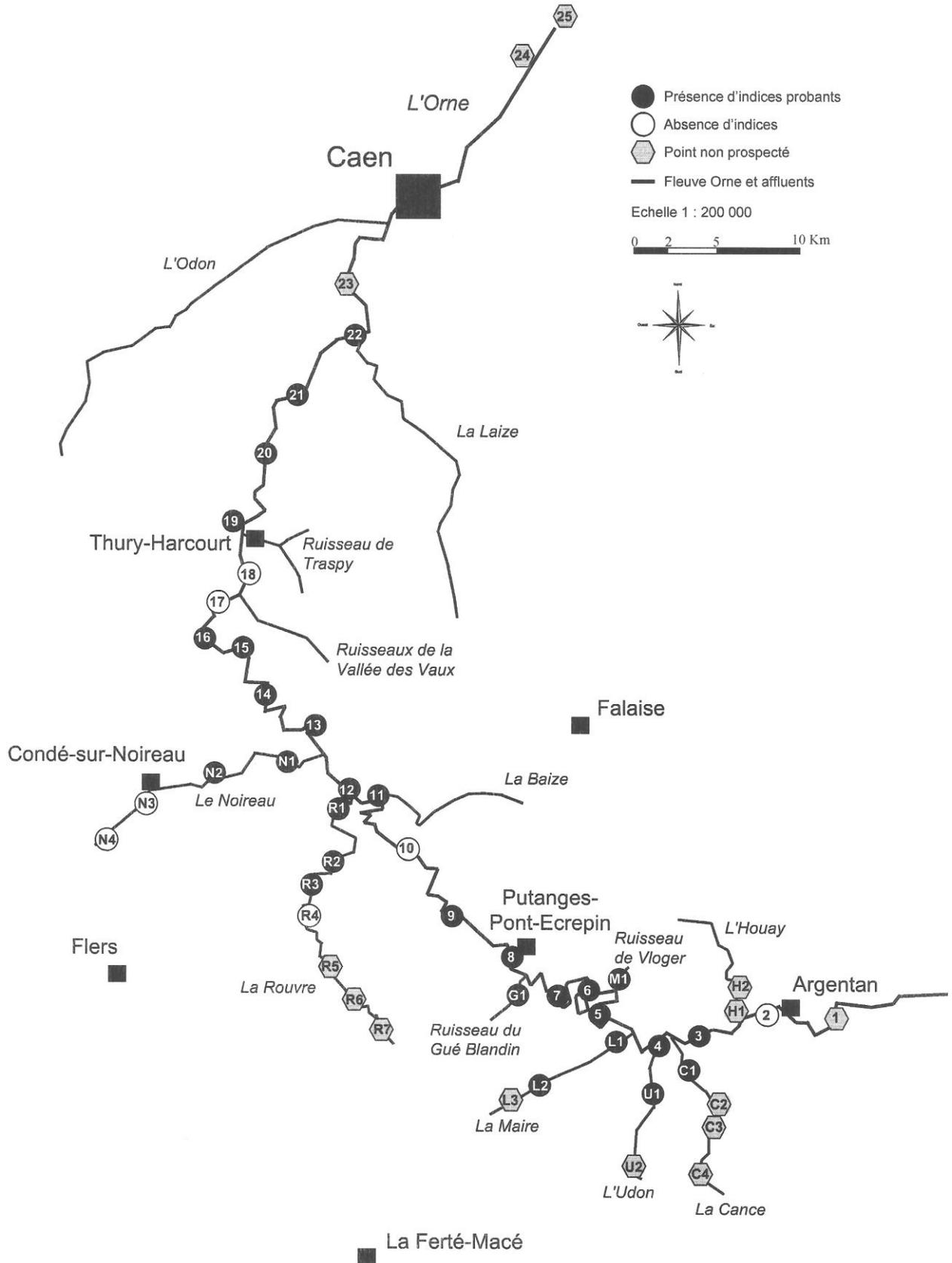
L'entretien des cours d'eau est également à adapter aux exigences écologiques de la Loutre. Les opérations doivent être guidées par le principe général d'un entretien doux et sélectif :

- maintenir un corridor écologique en alternant les interventions sur une rive puis sur l'autre, afin d'assurer la présence d'un milieu favorable en permanence ;
- maintenir la continuité de la ripisylve en préférant l'élagage des branches basses à l'abattage ;
- éviter la culture de peupliers et résineux, engendrant un appauvrissement structurel des berges ;
- proscrire tout recalibrage, rectification des cours d'eau et enrochement ;
- recréer les méandres disparus ;
- conserver des encombres non perturbantes qui jouent un rôle important pour la faune aquatique ;
- favoriser la richesse biologique de la rivière et des frayères en créant une alternance entre zones éclairées et zones ombragées en fonction des radiers et des zones profondes.

Outre les actions de gestion en faveur du milieu, il convient aussi d'adapter les activités humaines, comme notamment :

- concevoir les chemins de randonnée de manière à ce qu'ils longent le moins possible les cours d'eau ;
- concevoir les parcours de pêche de telle façon qu'une seule rive soit accessible à un endroit donné ;
- encadrer les activités de chasse et de piégeage présentant un risque d'accident pour la Loutre.
- exclure toute approche chimique pour la lutte contre les rongeurs classés nuisibles ;
- proscrire le déterrage à moins de 50 mètres des cours d'eau ;
- limiter à des zones précises les activités de plein air comme le canoë-kayak ou la baignade, et informer les différents utilisateurs de la problématique «Loutre».

En plus de ces actions de gestion, il est également indispensable de mettre en place une communication spécifique auprès des professions susceptibles de pâtir de la présence de ce nouvel animal piscivore, les pisciculteurs en particulier. Ainsi pour le bassin de l'*Orne*, après une recherche rapide, deux cas sont critiques : les piscicultures d'Occagnes, le long de l'*Houay*, et de Joué-du-Plain, le long de l'*Udon*. Il serait intéressant dans ce cas de se rapprocher de la DIREN Limousin qui a travaillé sur le site de Bugeat, site pilote national expérimental concernant la prédation des loutres sur les élevages piscicoles.



**Fig. 4 :** Etat des connaissances sur la présence de la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*) dans le bassin versant de l'Orne, en 2007.

Il paraît par ailleurs essentiel de mettre en place une formation des personnels de l'ONEMA, de l'ONCFS, des fédérations de pêche ainsi que des techniciens rivière. L'objectif est que ces personnes apportent une réponse adaptée le jour où elles seront confrontées à la problématique «Loutre», appelée à s'étendre en Basse-Normandie, dans le cadre de travaux de gestion sur un cours d'eau ou de conflit avec un pisciculteur.

La mise en place de l'ensemble de ces recommandations permettrait de favoriser et de rendre pérennes les populations de Loutre de Normandie.

## Conclusion

Les prospections de l'année 2008 ont été marquées par une importante augmentation du linéaire de cours d'eau fréquenté par la Loutre (138 km en 2008 contre 34 km en 2006). La quasi totalité du cours principal de l'*Orne* est maintenant colonisée ainsi que plusieurs affluents. Ces données 2008 démontrent donc que l'espèce est entrée dans une phase de colonisation active, ce qui laisse présager une population en bon état de conservation.

Dans un contexte de recolonisation naturelle du réseau hydrographique, processus constaté aux niveaux national (Rosoux & Green, 2004) et européen (Reuther *et al.*, 2000), le retour de la Loutre en Normandie amorce la reconquête par l'ouest du Bassin Seine Normandie.

L'espèce étant aujourd'hui bien ré-implantée dans la vallée de l'*Orne*, il est dorénavant à espérer, si cela n'est pas déjà le cas<sup>1</sup>, une colonisation des bassins versants voisins de celui de l'*Orne*, soit par les têtes de bassin soit par les zones d'estuaire.

Afin de pérenniser la présence de la Loutre sur le bassin versant de l'*Orne*, il est indispensable de mettre en place un certain nombre de mesures pour assurer le maintien et le développement de l'espèce. Ces mesures de protection, de gestion et de communication sont également à décliner d'ores et déjà sur l'ensemble des bassins hydrographiques de Basse-Normandie.

Durant l'automne 2004, un noyau de population a été mis en évidence sur le bassin versant de la *Mayenne*, dans le département du même nom (Dupé & Friedrich, com. pers). Le noyau de population de l'*Orne* est éloigné de moins d'une centaine de kilomètres de celui de la *Mayenne*. Il est donc indispensable de porter une attention toute particulière aux affluents susceptibles de permettre la jonction entre les deux populations, à savoir, la *Rouvre*, la *Maire* et l'*Udon*, rivières qui prennent leurs sources à proximité de la ligne de partage des eaux avec le bassin versant de la *Mayenne*.

## Bibliographie

- BOUCHARDY, C. & BOULADE, Y. (2002) – Etude sur la Loutre dans le bassin Seine-Normandie. Répartition historique, causes de régression et avenir. Catiche Productions-Agence de l'Eau Seine-Normandie, 45 p. + graphiques, cartes et annexes.
- BOUCHARDY, C., ROSOUX, R. & BOULADE, Y. (2001) – La Loutre d'Europe. Histoire d'une sauvegarde. Catiche Productions-Libris, 31 p.
- BROSSE, X. (2002) – La Loutre en Suisse-Normandie : présence confirmée ! *Le Petit Lérot*, **59** : 5-7.
- BROSSE, X. (2002) – La Loutre d'Europe (*Lutra lutra*) sur le bassin versant de l'*Orne* (14, 61 – France). Répartition, habitat et perspectives. DIREN Basse-Normandie, Maison de la Rivière et du Paysage, 18 p. + cartes et annexes.
- BROSSE, X. (2004) – La Loutre d'Europe (*Lutra lutra*) sur la moyenne vallée de l'*Orne* (14, 61 – France). Utilisation du réseau hydrographique, tendance évolutive, menaces et facteurs limitants. CPIE Collines Normandes, 18 p. + cartes et annexes.
- COLLECTIF (2000) – Plan de restauration de la Loutre d'Europe, *Lutra lutra*, en France. Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, Direction de la Nature et des Paysages, Paris, 62 p.

<sup>1</sup> C'est effectivement déjà le cas, notamment pour la *Vire* (cf. articles suivants). Il faut tenir compte que cet article a été écrit fin 2008 mais n'est publié que maintenant.

- COLLECTIF (1996) – La Loutre et le Vison d’Europe. Actes du XVII<sup>e</sup> Colloque International de Mammalogie, Niort 23-25 oct. 1993, *Cahiers d’Ethologie*, **15** : 434 p.
- ETIENNE, P. (2005) – La Loutre d’Europe. Description, répartition, habitat, mœurs, observation. Delachaux & Niestlé Ed., 184 p.
- GADEAU DE KERVILLE, H. (1888) – Faune de la Normandie, I. Mammifères. *Bull. Soc. Amis. Sci. Nat. Rouen*, **23** : 117-247.
- GRUPE MAMMALOGIQUE NORMAND (2004) – Loutre d’Europe. In « Les Mammifères sauvages de Normandie : Statut et Répartition ». Nouv. Ed. revue et augmentée. GMN, pp.134-135.
- HESNARD, O. & HARIVEL, R., (2006/2007) – La Loutre d’Europe (*Lutra lutra*) sur la moyenne vallée de l’Orne (14, 61 – France). Suivi bisannuel de la population lutrine. CPIE collines normandes, 7 p. + cartes et annexes.
- LAFONTAINE, L. (1991) – La Loutre et la route. Rapport d’étude DRAE-Bretagne. GMB, PNR d’Armorique : 114 p.
- LEDARD, M., GROSS, F., HAURY, J., LAFONTAINE, L., HUBAUD, M.-O., VIGNERON, T., DUBOS, C., LABAT, J.-J., AUBRY, M., NIOCHE-SEIGNEURET, F., VIENNE, L. & CRAIPEAU, F. (2001) – Restauration et entretien des cours d’eau en Bretagne. Guide technique. DIREN Bretagne, Rennes-Société Rivière-Environnement, Bègles : 103 p.
- LETACQ, A.-L. (1899) – Coup d’œil sur la faune des Vertébrés du département de l’Orne. *Bull. Soc. Linn. Normandie*, **5** : 66-79.
- LIBOIS, R., 1996 – Régime et tactique alimentaire de la Loutre (*Lutra lutra*) en France : synthèse. In « La Loutre et le Vison d’Europe ». Actes du XVII<sup>e</sup> Colloque International de Mammalogie, Niort 23-25 oct. 1993, *Cahiers d’Ethologie*, **15** : 251-274
- LODÉ, T. (1996) – Variations de la fréquence de marquage de *Lutra lutra* dans l’ouest de la France. In « La Loutre et le Vison d’Europe ». Actes du XVII<sup>e</sup> Colloque International de Mammalogie, Niort 23-25 oct. 1993, *Cahiers d’Ethologie*, **15** : 245-250.
- MACDONALD, S.M. & MASON, C.F. (1994) – Statuts et besoins de conservation de la loutre (*Lutra lutra*) dans le Paléarctique occidental. Conseil de l’Europe. *Sauvegarde de la Nature*, **67** : 54 p.
- REUTHER, C. *et al.* (2000) – Surveying and monitoring distribution and population trends of the Eurasian otter (*Lutra lutra*). Guidelines and evaluation of the standard method for surveys as recommended by the European section of the IUCN/SSC Otter Specialist Group. Habitat, Arbeitsberichte der Aktion Fischotterschutz e. V., 148 p.
- ROSOUX, R. & TOURNEBIZE, T. (1996) – Analyse des causes de mortalité chez la loutre d’Europe (*Lutra lutra*) dans le Centre-Ouest Atlantique (France). In « La Loutre et le Vison d’Europe ». Actes du XVII<sup>e</sup> Colloque International de Mammalogie, Niort 23-25 oct. 1993, *Cahiers d’Ethologie*, **15** : 337-350.
- ROSOUX, R. & GREEN, J. (2004) – La loutre. Belin Eveil Nature, Approche, 95 p.
- SAINT GIRONS, M.C., MAURIN, H., ROSOUX, R. & KEITH, P. (1993) – Les Mammifères d’eau douce, leur vie, leurs relations avec l’homme. Ministère de l’Environnement, Ministère de l’Agriculture et de la Pêche et SFEPM, Paris, 48 p.



dessin de Geo FAUVEL

## La Loutre d'Europe (*Lutra lutra*) en vallée de la *Vire* – nouvelles données fin 2011-début 2012

Thomas, William & Justine CHEYREZY

La Loutre d'Europe est une espèce mythique pour bon nombre de naturalistes qui a fortement régressé au cours du XX<sup>ème</sup> siècle, voire disparu de certaines régions françaises. La chasse, le piégeage intensif, la dégradation et la destruction des zones humides en ont été les principaux facteurs. L'espèce bénéficie depuis 1981 d'une protection légale en France (arrêté du 07 avril 1981). Cette protection ainsi que l'action d'associations de protection de la nature et de spécialistes ont permis à la Loutre d'Europe de recoloniser de nombreuses régions. Aujourd'hui, elle est classée comme taxon à préoccupation mineure sur la liste rouge des Mammifères de France (UICN, 2010). Elle demeure néanmoins en tant qu'espèce quasi-menacée à l'échelle mondiale. En Normandie, au début des années 2000, la Loutre était considérée comme une espèce extrêmement rare et localisée (GMN, 2004).

Jusqu'en 2011, les preuves formelles et récentes de la présence de la Loutre d'Europe en Basse-Normandie concernaient exclusivement le fleuve *Orne* et ses affluents (Brosse, 2002, 2004 ; Hesnard & Harivel, 2006 ; Harivel, 2008 ; CPIE Collines Normandes, 2010 ; Harivel, 2012). Une observation probable a également été réalisée en 2003 sur le cours de la *Sée* (Colette, 2004). La dynamique de l'espèce en vallée de l'*Orne*, tout comme dans le grand ouest de la France, est positive depuis quelques années. Sa redécouverte sur le bassin versant de la *Vire* n'est donc pas totalement une surprise.

Le 28 décembre 2011, nous découvrons quatre épreintes (Figure 1) dans la vallée de la *Vire* à Pont-Farcy (14), à proximité d'une écluse. Le site est localisé à 25 km environ au sud de Saint-Lô. En juillet 2011, le second auteur de cet article, alors stagiaire au GMN sur la thématique « Loutre », découvre un marquage ressemblant à une épreinte, mais non confirmable. Cette observation a motivé d'autres sorties, en août, en septembre et en décembre ; cette dernière s'est avérée payante. Une analyse des épreintes trouvées a été menée afin de préciser le régime alimentaire de l'individu concerné : anguilles, cyprinidés et amphibiens (?) ont été consommés.



Figure 1 : Epreintes trouvées le 28 décembre 2011 (© Cheyrezy, T.)

Cette observation confirme donc la présence de la Loutre sur la *Vire*. Il est possible que l'espèce n'ait pas disparu du bassin versant de cette rivière, mais qu'elle ait survécu en faible effectif. Lorsque les densités sont très faibles, le marquage est quasi-inexistant, les empreintes et épreintes sont alors difficiles à repérer.

### Un peu d'histoire ...

La Loutre était connue historiquement sur la *Vire* via des données antérieures à 1980 (GMN, 2004). Un témoignage ancien, signale une loutre piégée dans les années 50 (FDC50, 2001). Néanmoins des suspicions de sa présence ont été rapportées par la suite et des recherches furent menées régulièrement entre 1995 et 2011. Ces notes sont présentées ci-après :

## Témoignages récents :

- Plusieurs pêcheurs certifient avoir retrouvé empreintes et épreintes de Loutre au niveau de la maison de la société de pêche entre Tessy-sur-Vire et le Moulin de Fervaches entre 1997 et 1999 (FDC50, 2001).
- Au même endroit et au cours de la même période (1997-1999), une épreinte confiée au service technique de la Fédération Départementale des Chasseurs de la Manche est certifiée par René ROSOUX, un des spécialistes français de l'espèce (FDC50, 2001).
- Un agriculteur aurait observé deux loutres à plusieurs reprises à Fourneau, en amont du barrage, entre 1995 et 1997 (FDC50, 2001).
- Une possible épreinte a été récoltée par une bénévole du GMN (E. MARTIN) entre 2004 et 2005. Celle-ci n'aurait toutefois pu être authentifiée en raison de son mauvais état de conservation (C. RIDEAU, comm. pers.).
- Un marquage pouvant ressembler à une épreinte a été observé aux Claies de Vire sur la commune de La Meauffe, le 27 juin 2008. Il n'a pu être confirmé avec certitude en raison de son ancienneté (C. RIDEAU, comm. pers.).

Trois études se sont également succédé sur la vallée de la *Vire* entre 2000 et 2011 :

**2001** : Des prospections Loutre ont été menées conjointement sur la *Vire* par la Fédération Départementale des Chasseurs de la Manche, le FAYARD et le Groupe Mammalogique Normand. La recherche s'est étalée sur deux ans (2000-2001) et globalement 24 sorties en prospection totale et 13 sorties en prospection partielle ont été menées. Sur l'ensemble de la zone de Saint-Lô à Pont-Farcy, aucun indice de présence de la Loutre n'a été trouvé. Un rapport s'intitulant « Prospection et réflexion sur l'intérêt écologique de la *Vire* comme habitat potentiel de la Loutre » a été réalisé par la Fédération Départementale des Chasseurs de la Manche (FDC50, 2001).

**2008** : Roald HARIVEL du CPIE des Collines Normandes a entrepris de nouvelles prospections Loutre sur sept rivières du département de la Manche : le *canal de Vire à Taute*, la *Douve*, le *Merderet*, la *Sienna*, la *Sée*, la *Sélune* et la *Vire*. L'objectif était de rechercher d'éventuelles populations lutrines à travers 43 points de contrôle, répartis de façon homogène suivant le protocole établi par l'UICN. Sur la *Vire*, 14 points ont été prospectés entre les communes de La Graverie et Montmartin-en-Graignes. Aucun indice de la Loutre ne sera rapporté (Harivel, 2008).

**2011** : Dans le cadre d'un stage pour le GMN, le second auteur de cet article a effectué diverses prospections sur les bassins versants de l'*Orne* et de la *Vire*. Les 35 points réalisés sur la *Vire* et son affluent l'*Elle*, ont permis d'identifier un possible marquage à Pont-Farcy (Cheyrezy, 2011).

### Nouvelles observations en 2012 !

Cette redécouverte en décembre 2011 a remotivé certains mammalogistes de Basse-Normandie à prospecter sur la *Vire* et ses affluents. Dès janvier et février 2012, plusieurs sorties ont été effectuées entre Campeaux et la confluence *Vire-Elle* à Neuilly-la-Forêt, en aval de Saint-Lô, afin de préciser la répartition de l'espèce. A notre grande surprise, plusieurs sorties se sont montrées positives (figure 1) :

- le 05 janvier, deux nouveaux marquages sont trouvés sous le pont de l'A84 à Pont-Farcy (O. HESNARD & A. DEGUINES, CPIE des Collines Normandes) ;
- le 22 janvier, de nombreux marquages sont découverts aux Claies de Vire sur la commune de La Meauffe, en aval de Saint-Lô, soit à 45 kilomètres des épreintes de Pont-Farcy. D'autres marquages sont également observés au lieu-dit Candol, juste au sud de Saint-Lô (O. HESNARD, B. LECAPLAIN & P. BAYLE) ;
- le 29 janvier, deux nouveaux marquages sont observés, le premier à Pont-Farcy et le second à Tessy-sur-Vire (O. HESNARD, L. BIEGALA, R. HARIVEL, S. DECLERCQ & C. DELATTRE) ;
- entre le 13 et le 24 février, des marquages sont découverts sur l'*Elle*, un affluent de la *Vire*, sur la commune de Moon-sur-Elle (J. et W. CHEYREZY).

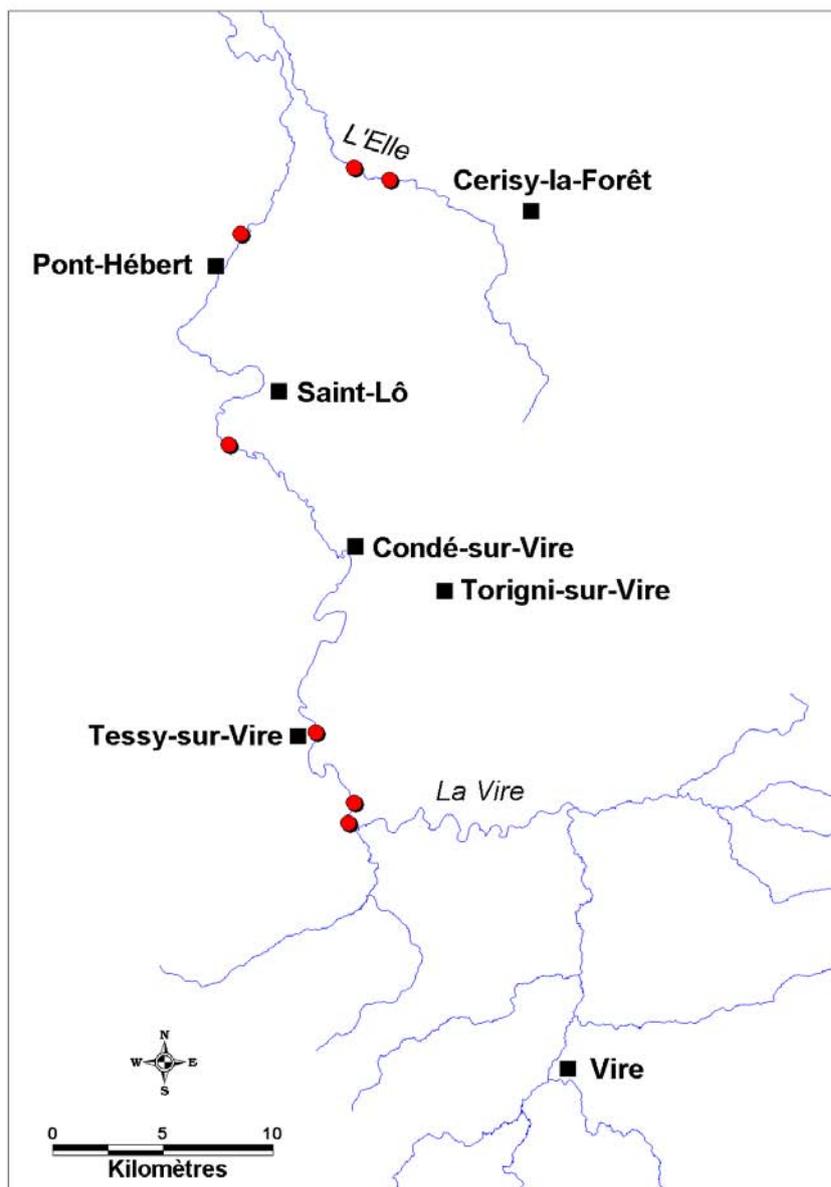


Figure 2 : Localisation des sites de présence avérée de la Loutre dans le bassin de la *Vire*, fin 2011-début 2012.

## Conclusions et perspectives

En février 2012, la présence de la Loutre d'Europe est attestée sur la *Vire* entre les communes de Pont-Farcy (14) et de La Meauffe (50), soit 63 km de rivière, et sur l'*Elle* à hauteur de la commune de Moon-sur-Elle. Les nombreuses traces observées (épreintes, glaires, empreintes) sont les preuves d'une population lutrine bien implantée et territoriale. Les suspicions des années 1990-2000 et les nombreuses observations de traces recueillies ces trois derniers mois laissent à penser que la Loutre n'a jamais totalement disparu du bassin versant de la *Vire*. Il est possible qu'elle ait survécu en petit effectif et qu'elle soit passée quasi-inaperçue pendant plusieurs décennies du fait de ses mœurs nocturnes et du marquage quasi-inexistant lorsque les densités sont très faibles. Des liens avec la population du bassin versant de l'*Orne* ou avec celle redécouverte très récemment dans le Cotentin ne sont pas à exclure. Seule une analyse de marqueurs génétiques pourrait apporter des éléments concernant cette hypothèse. Ces récentes découvertes vont faire évoluer le statut de l'espèce en Normandie.

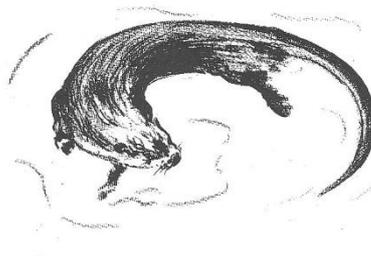
Les perspectives de prospections sont importantes :

- Préciser la répartition de l'espèce sur la *Vire* et notamment dans sa partie amont (pays Virois) et dans sa partie aval proche de la baie des Veys.
- Rechercher et préciser sa répartition sur les affluents de la *Vire*, les plus importants étant l'*Aure*, l'*Elle*, la *Souleuvre* et la *Drome*.
- Mener des prospections sur le *canal de Vire et Taute* afin de vérifier s'il existe une connexion entre les individus de la *Vire* et ceux découverts récemment dans le Cotentin.
- Rechercher la Loutre sur les bassins versants adjacents de la *Vire*, dans le centre et sud Manche : *Siennes*, *Sée*, *Sélune*, ces deux dernières rivières pouvant être en connexion avec les populations bretonnes.

L'accroissement des connaissances pourrait ensuite déboucher sur des actions concrètes de protection et de sensibilisation en vallée de la *Vire* et plus largement dans le département de la Manche.

## Bibliographie

- BROSSE, X. (2002) – La Loutre en Suisse Normande : présence confirmée ! *Le Petit Lérot* **59** : 5-7.
- BROSSE, X. (2004) – La Loutre d'Europe (*Lutra lutra*) sur la moyenne vallée de l'*Orne* (14, 61 – France) – Utilisation du réseau hydrographique, tendance évolutive, menaces et facteurs limitants. CPIE des Collines Normandes, rapport d'étude, 20 pages.
- CHEYREZY, (2011, en cours) – Compléments d'informations sur la répartition de la population de Loutre d'Europe (*Lutra lutra*) sur le bassin versant de l'*Orne* (14, 61) et recherche sur le bassin versant de la *Vire* (14, 50) et haut bassin versant de la *Mayenne*. Groupe Mammalogique Normand. xx pages.
- COLLECTIF (2010) – Prospection de la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*) sur les hauts bassins de l'*Orne*, de la *Mayenne* et de la *Sarthe*, territoire du Parc Naturel Régional Normandie-Maine. CPIE des Collines Normandes, Mayenne Nature Environnement, Groupe Mammalogique Normand, CPIE des Vallées de la Sarthe et du Loir, LPO Sarthe, PNR Normandie Maine. 13 p. + annexes.
- COLLETTE, J. (2004) – Une Loutre sur la *Sée* (Manche) ? *Le Petit Lérot* **61** : 5-7.
- FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE LA MANCHE (2001) – Prospection et réflexion sur l'intérêt écologique de la *Vire* comme habitat potentiel de la Loutre. FDC50. pp. 6-7.
- GROUPE MAMMALOGIQUE NORMAND (2004) – Les Mammifères sauvages de Normandie : Statut et Répartition. Nouv. éd. revue et augmentée. GMN Ed., 306 pages.
- HARIVEL, R. (2008a) – Étude de la présence de la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*) sur sept rivières de la Manche (50). CPIE des Collines Normandes, rapport d'étude, 45 pages.
- HARIVEL, R. (2008) – Étude de la présence de la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*) sur sept rivières de la Manche (50). CPIE des Collines normandes. 45 pages.
- HARIVEL, R. (2012) – Étude de la répartition de la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*) sur l'*Orne* et ses affluents (14 - 61), en 2008. *Le Petit Lérot*, **65** : 5-17 (ce numéro).
- HESNARD, O. & HARIVEL, R. (2006) – La Loutre d'Europe (*Lutra lutra*) sur la moyenne vallée de l'*Orne* (14, 61 – France) – Suivi bisannuel de la population lutrine. CPIE des Collines Normandes. 14 pages.
- UNION INTERNATIONALE POUR LA CONSERVATION DE LA NATURE (2010) – La liste rouge des espèces menacées en France – Mammifères de France métropolitaine. UICN comité français / Muséum National d'Histoire Naturelle. 12 pages.



Dessin de Pierre HENRY†

## — Découverte d'une Loutre *Lutra lutra* victime d'une collision routière, dans le Cotentin ! —

Christophe RIDEAU & Ladislav BIEGALA

Au cours d'une de leurs tournées, deux techniciens de la FDGDON<sup>1</sup> de la Manche ont découvert, le 5 décembre 2011 en fin de matinée, un cadavre de Loutre gisant sur le bas côté de la route départementale 902, au lieu-dit « Pont Bertrand » sur la commune de Rocheville/50. Après avoir informé les services de la direction départementale de l'ONCFS, la dépouille de l'animal a été récupérée, photographiée et conservée par la FDGDON pour être ensuite acheminée dans les locaux de la délégation interrégionale régionale de l'ONCFS à Aunay-sur-Odon/14 où nous<sup>2</sup> avons pu l'examiner sommairement. Il s'agissait d'un mâle adulte d'une longueur d'environ 1,07 m pour un poids compris entre 10,3 et 10,4 kg. Il présentait visiblement une couche de graisse importante à la base de la queue, *a priori* symptomatique d'un bon état de santé. Sa dentition possédait des traces d'usure nettement visibles, un dépôt de tartre sur les canines et la présence de cicatrices sur les coussinets plantaires indiquait qu'il s'agit très probablement d'un individu adulte âgé de plus de 3 ans mais ceci doit être confirmé à l'aide de critères plus fiables qui peuvent être obtenus lors d'une autopsie détaillée. Les traumatismes observés sur la tête de l'animal (mâchoires et dents cassées) montrent que l'impact avec le véhicule s'est produit au niveau du museau.

L'ONCFS ayant assuré la prise en charge de la dépouille, celle-ci sera transférée au laboratoire CNERA<sup>3</sup> du Bas-Rhin pour que soient effectuées des analyses dans le cadre du réseau SAGIR, dans l'attente d'une valorisation du cadavre au niveau régional et interrégional.

La découverte d'un cadavre de Loutre en Normandie constitue un fait exceptionnel, le dernier en date, provenant également de la Manche entre Chef-du-Pont/50 et Picauville/50, remonte à l'hiver 1987-88 (Elder, 1988). L'animal avait été également victime du trafic routier, principale cause de mortalité accidentelle chez la Loutre dans l'Ouest de l'Europe (Rosoux & Green, 2004). Si l'on pouvait s'attendre à découvrir tôt ou tard un cadavre dans le bassin de l'*Orne* et ses affluents où une population lutrine est connue, bien établie et en expansion (Harivel, 2008), la localité de cette découverte a de quoi surprendre ! Cette donnée provenant du nord Cotentin, sur un affluent de la *Douve* et dans sa partie amont, bouleverse les connaissances acquises sur la répartition de l'espèce dans la région. La présence de cet individu à près de 100 km de la vallée de l'*Orne* suggère l'existence d'une population passée inaperçue sur la *Douve* et ses affluents. S'il pouvait paraître surprenant que l'espèce ait totalement disparu de l'isthme du Cotentin, si l'on considère l'étendue et les potentialités des habitats présents, il n'y avait cependant aucune preuve formelle et vérifiable de sa présence depuis 1987, même si l'observation réalisée en 1992 au niveau du canal des Espagnols à Auvers/50 (Spiroux, 1992) paraît tout à fait plausible !

Cette découverte remarquable a d'ores et déjà permis de relancer les recherches dans l'ensemble du département et au delà. Les petits fleuves côtiers et les côtes rocheuses peuvent être occupés autant que les rivières et les marais intérieurs.

**Remerciements** – Nous les adressons à : R. GALLARD et J. LAMOTTE (techniciens FDGDON) pour les précisions fournies sur les circonstances de leur découverte, ainsi qu'A. METAYER (responsable technique FDGDON50) pour nous avoir informés ; à la délégation interrégionale l'ONCFS, en particulier D. DONADIO et H. ESCLAFFER pour nous avoir permis d'examiner la dépouille dans les locaux de l'ONCFS à Aunay-sur-Odon/14 ; à Franck SIMONNET (Groupe Mammalogique Breton) pour nous avoir fourni des documents utiles à l'examen de l'animal ainsi qu'à Antony HANNOK.

.../...

<sup>1</sup> Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles.

<sup>2</sup> Ladislav BIEGALA et Christophe RIDEAU (GMN), Antoine DEGUINES et Olivier HESNARD (CPIE des Collines normandes).

<sup>3</sup> Centres nationaux d'Etudes et de Recherche appliquée.

## Bibliographie

- ELDER J.-F. (1988) – Confirmation de la présence de la Loutre d'Europe dans le département de la Manche. *Le Petit Lérot*, **26** : 7.
- HARIVEL R. (2008) – Etude de la répartition de la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*) sur l'Orne et ses affluents (14-61). Rapport CPIE des Collines normandes, 16 p. + annexes.
- ROSOUX R. & GREEN J. (2004) – La Loutre. Belin, Paris, 96 p.
- SPIROUX P. (1992) – Otter observation. *Le Petit Lérot*, **40** : 8.

---

## Début 2012 – Indices de Loutre dans les marais du Cotentin

---

Olivier HESNARD

Le 5 décembre 2011, un cadavre de Loutre est trouvé dans la Manche au bord de la D902 (route de Valognes-Bricquebec), au lieu-dit le Pont Durand à Rocheville, sur le bassin de la *Douve* (Nord Cotentin). Il est collecté par les agents de la Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles de la Manche (A. METAYER, FDGDON-50). Il s'agit d'un mâle, d'environ 10 kg et de 1,07 m de long, queue comprise.

Suite à cet événement, et à titre personnel, une prospection guidée par Benoît LECAPLAIN (PNR des Marais du Cotentin et du Bessin) est prévue dans les marais et ses abords le week-end des 21 et 22 janvier 2012. Les recherches se sont concentrées sur les bassins versants de la *Douve* et de la *Vire*.

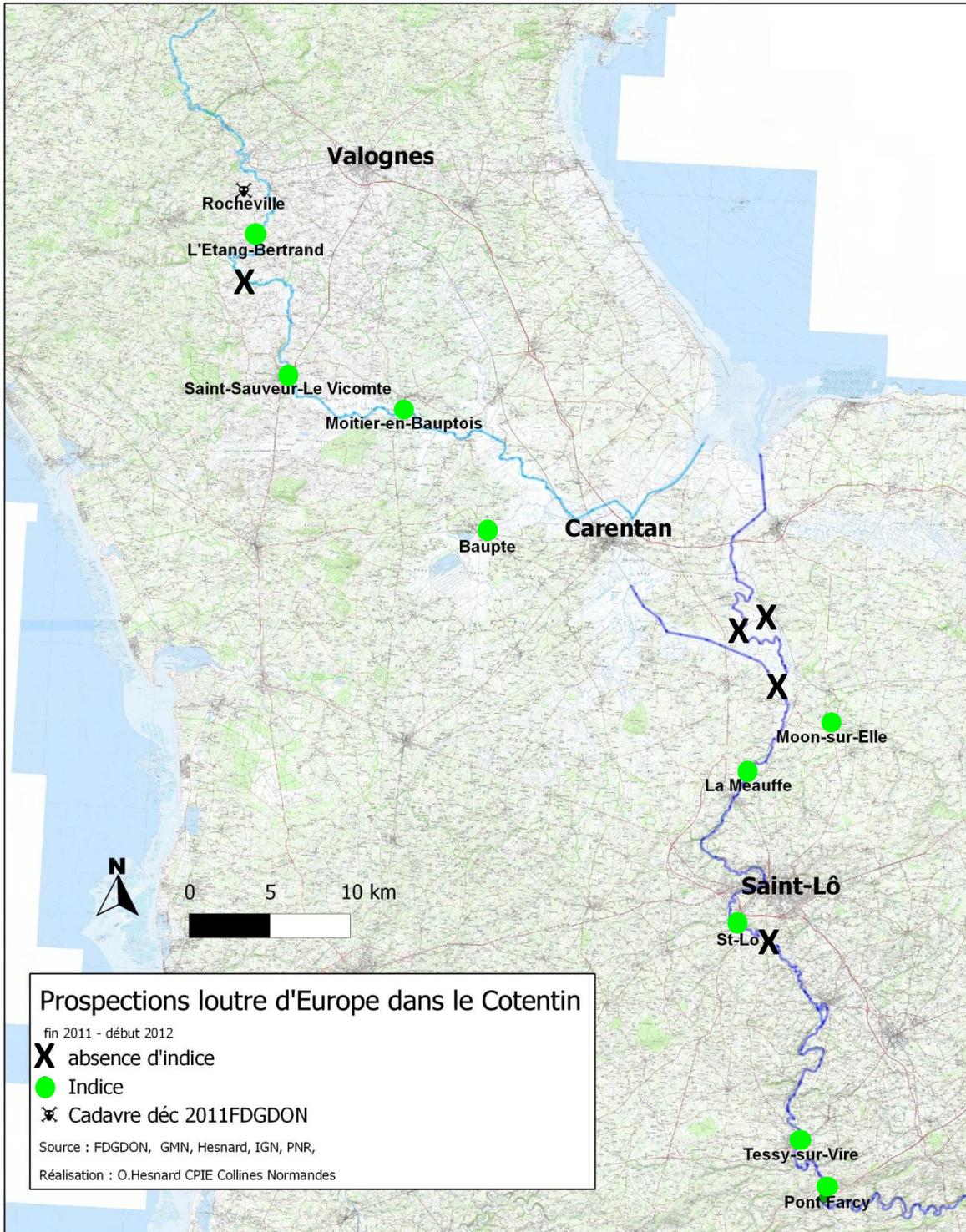
Sur la *Douve*, à plus d'une centaine de km des secteurs connus où l'espèce est bien implantée, il n'est pas impossible d'imaginer la mort d'un individu erratique. En Bretagne, ce type d'événement a pu être constaté à une soixantaine de kilomètre de la population la plus proche (com. pers. F. SIMONNET, Groupe Mammalogique Breton). Aussi, la découverte de marquages devrait pouvoir définir le caractère erratique ou sédentaire de l'animal tué sur la D902.

Résultats sur 3 stations prospectées :

Communes	indices
<b>St Sauveur le Vicomte</b>	<b>2 épreintes</b>
Magneville	<b>RAS</b>
<b>l'Etang Bertrand</b>	<b>1 épreinte</b>

Les résultats obtenus confirment l'hypothèse d'une population territorialisée, permettant d'expliquer l'accident routier. Dans les marais du Cotentin, la *Vire* est le fleuve qui se rapproche le plus de l'*Orne* (largeur, hydrologie...). Elle constitue de ce fait un site potentiel pour l'espèce. Bien que de récents indices aient été observés sur la haute vallée de la *Vire* (T., W. & J. CHEYREZY, 2012, ce *Petit Lérot*), l'observation d'épreintes, en aval, sur la commune de La Meauffe, restait assez inattendue.

Suite à ces quelques prospections, la découverte d'indice à équidistance entre la *Douve* et la *Vire* (J.B. WETTON - PNR) laisse percevoir le carrefour que constitue les marais du Cotentin entre les différents cours d'eau fréquentés par l'espèce (fig. 1). Si le lien entre les différents bassins est encore flou, les prospections à venir seront peut être susceptibles de démontrer l'unité de ce noyau de population.



**Figure 1** : Indices récents de présence et absences d'indices de Loutre d'Europe dans le Cotentin.



dessin de Maud KILHOFFER

## — Bilan de prospections « Loutre » dans le secteur de Bricquebec (50), fin mars 2012 —

COLLECTIF D'OBSERVATEURS

Suite à la découverte d'une loutre mâle écrasée en décembre 2011 à Rocheville/50 et aux recherches préliminaires menées par Olivier HESNARD et Benoît LECAPLAIN (cf. article précédent), une journée de prospection ciblant en premier lieu cette espèce a été proposée aux membres du GMN dans le secteur de Bricquebec (nord-ouest Cotentin) le samedi 24 mars 2012, avec un rendez-vous fixé à 9h30 sur le parking du centre ville situé entre le château fortifié et l'église.

Cette journée a rassemblé pas moins de 20 observateurs motivés qui ont assuré, par groupes de 4 le matin et de 3 l'après-midi, la prospection de plus de 12 km de berges sur 10 cours d'eau : la *Douve*, la *Gloire*, le *Merderet*, la *Scye*, la *Saudre*, la *Claire*, le *Pommeret*, le *But*, la *Diélette* et la *Saire*.

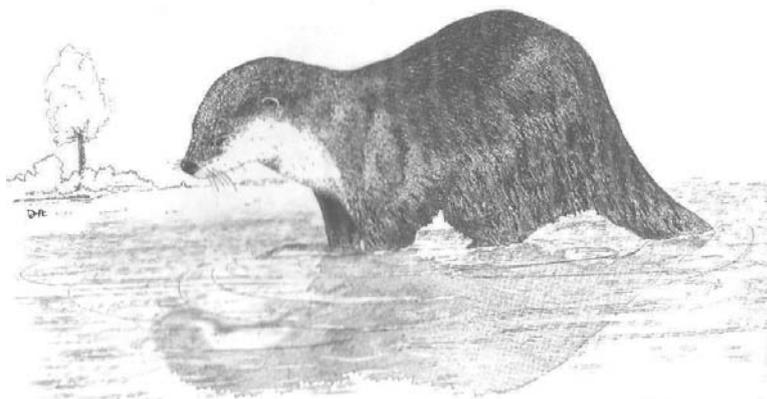
Ces prospections ont permis de recueillir **deux indices positifs probants** sur la *Douve*, en l'occurrence deux vieilles épreintes, l'une sur la commune de Sottevast, au niveau du « Pont St-Simon » (nouveau site), et l'autre sur la commune de l'Etang-Bertrand, au pont du lieu-dit « le Moulin » (site déjà connu). **Deux indices douteux**, à confirmer, ont également été relevés, à savoir deux laissées glaireuses, l'une sur la *Scye* à l'Etablerie/Le Vrétot/50 et l'autre sur la *Saudre* à l'étang privé du Pont d'Albart à Saint-Jacques-de-Néhou/50.

Au total, la présence d'au moins 20 espèces de mammifères a été mise en évidence sur une quinzaine de communes. Au nombre des données les plus intéressantes, on peut mentionner : le Campagnol amphibie (coulées, crottiers, réfectoires) sur la *Claire* et sur la *Saudre*, la Martre (empreintes et piste) aux abords de la *Saudre*, le Putois et l'Hermine sur la *Claire* et une piste probable d'Hermine sur la *Saudre*.

Pour l'anecdote, on peut mentionner l'observation de Loutre sur la *Saudre* relatée par des vacanciers du gîte de l'étang privé du Pont d'Albart à St-Jacques-de-Néhou. Et pour l'aspect communication, les observateurs auraient pu être filmés par TV Manche si la Loutre se montrait plus facilement... des gens qui passent leur temps à renifler des laissées, c'est moins glamour ! Dommage !

Quoi qu'il en soit, cette journée « Loutre » dans des fonds de vallons magnifiques s'est révélée être un gros succès. D'ores et déjà, une nouvelle journée de prospection dans ce secteur est prévue à l'automne prochain.

**Liste des participants :** Alain BARRIER, Ladislav BIEGALA, Coralie BONJEAN, Benoît BURNOUF, Benoît CANU, Cyrille DELATTRE, Félix DUBOIS, Michel DUBOIS, Nicolas FILLOL, Charles FLOCHEL, Alexis GEORGETTE, Roald HARIVEL, Olivier HESNARD, Benoît LECAPLAIN, Sandra LEFRANÇOIS, Adeline LE ROLLAND, Michel PHILIPPOT, Delphine ROBIN, Marie-Léa TRAVERT, Jonathan THIÉRY-COLLET.



dessin de Didier ALARD

## Vidéo de Loutre d'Europe sur la *Rouvre*, via l'utilisation d'un appareil à déclenchement automatique

Olivier HESNARD

Depuis la découverte de la population lutrine sur le cours moyen de l'*Orne*, en 2002, la fréquentation de la *Rouvre* par l'espèce se fait de plus en plus régulière. En 2008, les premiers passages sur ce cours d'eau étaient ponctuels et automnaux, alors qu'en 2011, ils ont été détectés sur trois périodes : de janvier à mi-février, à la mi-avril et d'août à mi-octobre.

Les épreintes, les restes de repas et les empreintes sur le sable ou la neige, sont les seuls indices susceptibles d'informer sur le passage nocturne et le comportement (régime alimentaire, activité d'exploration) de l'animal. De ce fait, les données restent limitées et ne permettent pas d'obtenir des informations sur le nombre d'individus (femelle accompagnée de jeunes, par exemple), ou encore la fréquence et les heures de passages...

C'est dans l'objectif de répondre à ces interrogations que **l'achat par le CPIE des Collines Normandes d'un appareil à déclenchement automatique (Bushnell Trophy Cam Black LEDS 119466) a été motivé auprès de la DREAL de Basse-Normandie.**

Le comportement de l'animal ne devant en rien être modifié, l'appareil, qui présente des LED « noirs » invisibles, est dirigé sur un poste de marquage à une distance de 5-7 m, sans mise en place d'appât.

Suite à l'installation de l'appareil, plusieurs mois se sont écoulés avant la fréquentation du site par un individu. En revanche, de nombreux animaux ont été filmés : Ragondin, Rat musqué, Rat surmulot, Chat haret, Vison d'Amérique, Hermine.

C'est au lavoir du village de Rouvrou (commune de Ménil-Hubert-sur-Orne/61) que le 1<sup>er</sup> passage de Loutre est filmé, le 02 janvier 2012 à 1h02. L'animal est aux aguets sur la rive ; il plonge et part dans l'eau. Les jours suivants, un individu vient marquer, mais l'appareil ne se déclenche pas.

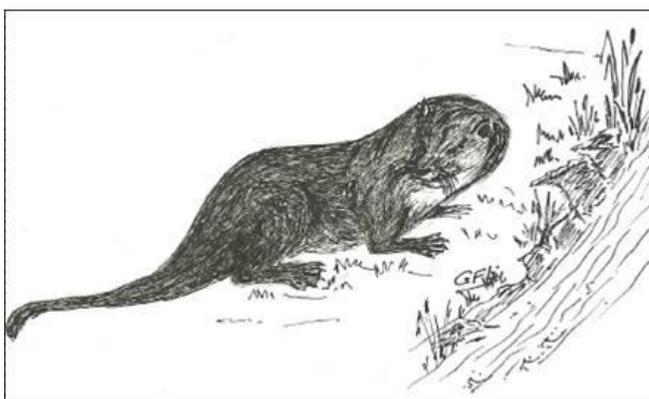
Le 28-29 janvier 2012, l'espèce remonte sur la *Rouvre*, mais aucun marquage n'est laissé devant l'appareil.

Le 16 février, deux séquences sont filmées à la Maison de la Rivière (CPIE des Collines Normandes – Ségrie-Fontaine/61), sur un banc de sable :

- à 6h29, l'animal est retourné sur son épreinte, fait face à l'appareil et part.
- à 6h56, l'animal est de nouveau face à la caméra, en train de marquer, puis part vers l'aval.

Le marquage peut avoir été effectué par deux individus distincts, cependant la composition identique des épreintes (plumes de bécasse ou bécassine) semble plaider en faveur du passage du même individu.

Pour les lecteurs intéressés, les images peuvent être visualisées à l'adresse suivante : <http://www.cpie61.fr/site/be/loutre.htm>



dessin de Geo FAUVEL

La progression technologique de ce type d'appareil permet une meilleure discrétion (LED « noir »), une qualité d'image supérieure aux anciens modèles et un déclenchement plus réactif. Toutefois, malgré ces améliorations, le temps de déclenchement reste suffisamment long pour que l'arrivée de l'animal ne soit jamais filmée.

En termes de bilan, après plusieurs mois d'utilisation, les informations et le nombre de séquences obtenues restent réduites :

- Les **quelques séquences sont furtives (5 à 6 secondes).**
- **Il n'y a aucune régularité dans les passages et le marquage.**
- **L'individu** y a systématiquement été filmé seul.
- Le marquage peut-être répété sur le même poste et sur un intervalle court.

L'utilisation de cet appareil et la surveillance qui y est liée révèlent le caractère exceptionnel des passages sur le site, en relation avec l'étendue des territoires utilisés. La poursuite du piégeage photographique permettra une plus grande attention à l'incursion de la Loutre sur la *Rouvre* et l'obtention de nouveaux films qui ne seront pas sans soulever de nouvelles interrogations.



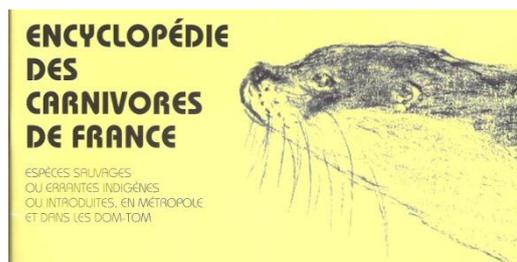
## Vient (enfin) de paraître !

novembre 2011

### La Loutre d'Europe, *Lutra lutra* (Linnaeus, 1758)

Fascicule n°8 de l'Encyclopédie des Carnivores de France

édité par la Société Française pour l'Étude et la  
Protection des Mammifères (SFPEM)



Bien qu'étant le n° 8 d'une série qui en compte 21, ce fascicule clôt en fait la compilation dédiée à l'ensemble des Carnivores de France, aussi bien sauvages qu'errants, indigènes ou introduits, en métropole et dans les DOM-TOM. Il aura en effet fallu près de 30 ans – et non les 3 ou 4 prévus au départ – pour finaliser cette encyclopédie mise en œuvre par la SFPEM en 1984, à l'initiative de Pierre DELATTRE, Christian KEMPF et, surtout, Marc ARTOIS, trois spécialistes particulièrement intéressés et motivés par les Carnivores.

Pourtant très attendue par la communauté des mammalogistes, la parution de ce fascicule « Loutre » a été différée de très nombreuses années, en raison de l'absence de concrétisation par le rédacteur initialement pressenti, pourtant grand connaisseur de l'animal en Marais Poitevin. Pour mettre un terme à une histoire qui n'avait que trop duré (les numéros antérieurs dataient de 2002), le CA de la SFPEM a confié la rédaction de l'ouvrage à Rachel KUHN, en collaboration avec Hélène JACQUES.

Le côté positif de cette longue attente est que ce fascicule bénéficie des études et des données les plus récentes sur la Loutre, notamment pour la répartition de l'espèce en France. **Très complet et de très grande qualité, ce document ne saurait être absent de la bibliothèque de tout mammalogiste.**

**Prix de vente** : 12 € + frais de port 5,70 €

**Commandes à** : Publications Scientifiques, Muséum National d'Histoire Naturelle

57 rue Cuvier, 75231 Paris cedex 05 – Tel : 01.40.79.48.05

<http://www.mnhn.fr/publication/commande.html>

#### ADRESSES ET INFORMATIONS UTILES

##### Siège Social du Groupe Mammalogique Normand

Mairie d'Epaignes - Place de l'église - 27260 EPAIGNES

Tél. 02 32 42 59 61 - M@il : [groupe mammalogiquenormand@orange.fr](mailto:groupe mammalogiquenormand@orange.fr)

Site web : <http://www.gmn.asso.fr>

**Cotisations 2012** : ordinaire : 16 € ; petit budget : 8 € ; de soutien : 30 €